

■ **Raoul Morier**, à Granges-près-Marnand, carrelage et travaux de rénovation (FOSC du 30.12.1999, p. 8887). La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 68 ORC (départ du titulaire).

Journal no 457 du 16.01.2004  
(02083082 / CH-550.0.050.219-5)